

AGENTS DE SNCF RESEAU ZP NEN

SUJET AMIANTE DES SUPPORTS FUSIBLES SP 38 - 58

EST-CE QUE LA DIRECTION NOUS CACHE DES CHOSES ?

L'UNSA Ferroviaire a découvert que des portes fusibles noirs de la marque legrand type SP 38/ SP 58 fabriqués avant 1997 contiennent des fibres d'amiante. Depuis quand l'entreprise connaît elle le problème ?

Or le sujet semble être connu par l'entreprise depuis 2023! En effet, suite à l'électrisation d'un agent le 23 novembre 2023, une étude avait été faite afin de comprendre d'où venait le problème. Il a fallu attendre 6 mois d'étude pour recevoir un courrier de DGII (21 mai 2024) qui précise le remplacement immédiat du matériel si le matériel de réserve est disponible. Sinon, mettre en place un affichage alertant des risques et programmer le remplacement le plus rapidement possible.

Pourquoi cette urgence, sans faire référence à la présence d'amiante ?

Mais il a fallu attendre une étude de G&C, pour des travaux en gare pour se rendre compte que ces supports étaient AMIANTES!!!!









Chaque agent SE doit s'interroger pour savoir s'il a remplacé un support fusible SP38/ SP58 depuis la directive du 21 mai 2024.

Dans l'affirmative, l'agent doit aviser son établissement pour signaler l'exposition à ce risque. L'agent devra remplir une fiche d'exposition amiante qui sera transmise à la médecine du travail. Le médecin pourra le recevoir pour lui expliquer les dangers auxquels il aurait pu être exposé. L'établissement devra lui proposer un suivi RPS suite à l'exposition à ce danger mortel.

Les agents SE remplacent depuis mai 2024 ces supports sans aucune protection !!

Il faut savoir:

- Certains agents SE ont remplacé des dizaines de portes fusibles par an
- Au niveau national, il faut compter plus de 200 000 pièces

N'hésitez pas à vous rapprocher de vos élus UNSA Ferroviaire





UNSA-Ferroviaire

6, rue du Faubourg Montmartre – 75009 Parisfederation@unsa-ferroviaire.org